

Une bâtisse historique transformée en maison d'arts

ISABELLE GAY

Elle est l'un des biens culturels classés d'importance nationale par l'inventaire fédéral des sites construits. **La Maison Duc à Saint-Maurice** tombait littéralement en ruine depuis près de 20 ans. Grâce à des travaux de restauration et transformation considérables, le bâtiment va désormais renaître en trois lieux distincts. Explications.

Jusqu'en 2016, en arrivant dans la Grand-Rue de Saint-Maurice, la bâtisse faisait peine à voir. Les quatre bâtiments reliés entre eux, appelés «les bâtiments Duc», puis «La Maison Duc», étaient totalement laissés à l'abandon depuis des années. La pluie et l'humidité avaient fini par s'infiltrer à l'intérieur de l'édifice menaçant jusqu'à la structure porteuse du bâtiment.

Les autorités aigaunoises ont décidé en 2010 d'entreprendre une réfection complète de cet ensemble d'habitations. Dossier d'expertise, rapport de situation, évaluation des éléments à restaurer: le projet a pris plusieurs années de travail. Le résultat consiste désormais en trois espaces différents entre une galerie d'exposition au rez-de-chaussée, un atelier d'expression artistique au 1er étage et des appartements au deuxième et troisième étages. Coût total de l'opération: 4 millions de francs.



Michel Galliker, Catherine Gay Menzel et Christian Bidaud (de gauche à droite), heureux de présenter cette transformation.

Un chantier rare et complexe

Le défi était de taille: comment obtenir un ensemble cohérent à partir de quatre bâtiments historiques distincts, le tout en très mauvais état et reliant différentes époques? «C'est une aubaine pour un architecte de pouvoir porter un tel projet», s'enthousiasme immédiatement l'architecte montheysanne qui a dirigé ce chantier, Catherine Gay-Men-

zel. Il n'empêche, sur place, nous comprenons mieux la complexité de la tâche. Les bâtiments Duc dataient en partie du 16^e siècle. En partie seulement, car plusieurs autres pièces ont été ajoutées au fil des ans. Selon les étages et les différentes couches présentes entre les murs, des éléments du Haut Moyen Âge, du 18^e siècle et des années 1930 et 1950 ont été découverts. Des fragments archéologiques, présents sous la bâtisse, ont été également mis à jour. «Il y a eu une réflexion de plusieurs années avant

le début du chantier. Mais également pendant les travaux. Nous avons dû faire des choix parmi cette richesse de matériel. Savoir quels fragments allaient être utilisés afin de conserver l'atmosphère si particulière du lieu.»

L'architecte a souhaité opérer une transition douce entre le neuf et l'ancien, faisant apparaître ici ou là, quelques éléments du passé. C'est ainsi que d'anciens parquets, portes ou boiseries ont pu être sauvegardés. «Certains sols ont

«C'est un projet commun où les intérêts culturels, sociaux, historiques et communaux se rassemblent.»

Michel Galliker
Conseiller municipal de Saint-Maurice

été refaits à l'ancienne. Nous avons recherché les mêmes types de carreaux et les mêmes teintes qu'à l'époque. Nous avons pu compter sur l'intervention de différents experts, en bois ou en crépis. Le tout sous la surveillance des Monuments historiques du canton.»

Ce chantier de recomposition, démolition et nouvelle construction aura duré près de deux années.



Au premier étage, cette pièce historique date du 18^e siècle. © Eik Frenzel



© Séverine Rouiller

Un rez-de-chaussée consacré à l'art

«Elle est l'une des plus grandes galeries du genre, entre Vevey et Martigny», déclare d'emblée Christian Bidaud, responsable de la nouvelle Galerie Oblique. Sur 200 mètres carrés, le lieu prévoit d'accueillir cinq artistes durant cinq semaines consécutives par année. Sept pièces de différentes grandeurs pourront recevoir les œuvres, parfois imposantes, des artistes invités. «Ils peuvent profiter de lieux à double hauteur, avec à chaque fois une lumière naturelle et artificielle.»

Avec le Château de Saint-Maurice et sa programmation tout public, le musée de l'Abbaye et son trésor, ainsi que la galerie ContreContre et ses artistes contemporains, c'est donc un quatrième lieu artistique et historique qui voit le jour dans la même commune. *«Mais il n'y a pas de concurrence», nous affirme Christian Bidaud. «Nous avons de nombreux contacts et échanges et nous souhaitons, au contraire, établir de belles synergies entre nous.»*

Les artistes qui exposeront ces prochains mois à la Galerie Oblique ont déjà tous été choisis. La Chablaisienne Christine Aymon ouvrira les feux le 15 septembre, suivi par l'Agaunois Vincent Chablais et l'ancienne commissaire de Bex & Arts, Catherine Bolle. *«Ils devront également entrer en interaction avec les artistes du premier étage. Peut-être créer l'une des œuvres sur place avec eux ou participer au vernissage, pourquoi pas?»*



© Eik Frenzel

Le premier étage dévolu à la FOVAHM

Les artistes du premier étage sont ceux de la FOVAHM, la Fondation valaisanne en faveur des personnes handicapées mentales. L'institution a déménagé ici son atelier artistique (présent depuis 2007 à Saint-Maurice), où huit peintres et dessinateurs peuvent ainsi exprimer leurs talents. «*L'atelier d'expression*

artistique est un espace de création où la personne est considérée comme un artiste à part entière avec son vécu, sa sensibilité, sa créativité et ses habiletés techniques, un lieu d'apprentissage également des techniques artistiques et des capacités de perception, d'observation, d'imagination.»

La FOVAHM sera responsable de la gestion, ainsi que de la programmation de la Galerie Oblique. «*Le contact entre*

Galerie et atelier est visuel et physique. Une fenêtre relie directement les deux lieux.» Et le conseiller communal Michel Galliker ajoute: «*C'est un projet commun où les intérêts culturels, sociaux, historiques et communaux se rassemblent.*»

La Fondation ouvrira son propre espace d'exposition l'an prochain. Elle devra gérer également des donations d'œuvres d'artistes réputés. **(plus d'infos sur: www.ateliersdartistes.org).**

Des appartements sur le haut de la bâtisse

Le second étage ainsi que les combles de cette Maison Duc ont également subi une grande transformation. Trois appartements de différentes grandeurs (4 pièces et demi et 3 pièces et demi) ont été réalisés. L'un d'entre eux a d'ores et déjà trouvé son locataire. «*Comme pour les autres étages, nous n'avons pas voulu modifier entièrement la configuration des lieux. Par contre, dans la partie nouvelle, nous avons refait à neuf tout en conservant le gabarit de l'ancien*», souligne Catherine Gay Menzel. A préciser encore que «*les loyers des surfaces louées suffiront au traitement de la dette*», selon le président de Saint-Maurice, Damien Revaz.

